

faite sur le lieu même des troubles par le coroner, des magistrats et des officiers. Un seul témoin a été entendu, et on prétendait que son témoignage et celui de tous les autres devaient être regardés comme nuls. Cependant il fut reconnu par les juges de l'enquête que les plaintes et les griefs des travailleurs étaient fondés, car il fut résolu qu'on leur accorderait trois shillings par jour et qu'ils ne travailleraient qu'entre six heures du matin et six heures du soir. C'est plus qu'ils ne demandaient. Nous soumettons cette enquête avec l'introduction du *Herald* au jugement de tous les hommes sensés, justes et de bonne foi. Elle se commente toute seule.

Extrait du Herald du 17.—L'enquête fut close hier au soir, avant que tous les témoignages fussent entendus. Un seul témoin fut entendu du côté des mutins, mais la déposition était si évidemment fautive que le Juré la rejeta unanimement et dit qu'il était satisfait. Il se retira et quelques minutes après rendit le jugement suivant :

“ Nous sommes d'opinion que Jean Baptiste Lavolette, dans l'exécution de son devoir comme magistrat, avait droit d'ordonner à l'officier commandant de faire feu avec des cartouches à balle sur une populace au nombre d'plus de mille personnes asssemblées sur le grand chemin de la reine, vis-à-vis l'hôtel de Grant, dans des desseins illégaux. En conséquence William Darvie, Miles Higgins, Thomas McManners, Bernard Gormley, et un homme à nous inconnu ont été tués et c'est pourquoi nous rendons un jugement d'*Homicide justifiable.*”

Dans la nuit de jeudi à vendredi un incendie qui pouvait avoir les suites les plus désastreuses éclata au séminaire de St. Hyacinthe. Son foyer fut découvert dans un des greniers lorsque le feu avait déjà embrasé une partie du toit. On ne put s'en rendre maître qu'en abattant environ quarante pieds de toiture, et en coupant ainsi la communication du feu au reste de l'édifice. Dans le tumulte occasionné par cet accident, bien des objets furent perdus, volés ou détruits. On estime la perte causée par le sinistre à £200 : rien n'était assuré. Cette perte sera vivement sentie par cet établissement pauvre déjà, et chargé de dettes occasionnées par des constructions récentes et indispensables. On espère que la législature viendra à son secours car l'importance de cette belle institution et les services qu'elle a rendus et qu'elle promet mieux que jamais de rendre au pays mériteront sa sympathie et son encouragement.

Ce matin à 3½ heures un incendie éclata dans le faubourg St. Joseph et consuma une partie de la distillerie de M^r. Dunn & Dow.

Nous avons reçu un exemplaire de la troisième livraison des *Lois criminelles anglaises*, par M. J. Cremazie, Ecr. avocat. Cette livraison forme le complément de ce important ouvrage. Elle renferme quatre parties traitant 1^o. des diversés offenses et de leurs peines; 2^o. de la procédure criminelle; 3^o. des statuts provinciaux relatifs aux lois pénales; de l'histoire de la suspension de l'*habeas corpus* et des instances faites auprès des tribunaux de cette province pour l'obtention de ce privilège. 4^o. Des devoirs et des droits des juges de paix. Des formules diverses de procédure les plus usitées terminent cette livraison.

Cet important ouvrage mérite l'attention et l'encouragement de tous les hommes qui s'occupent de matières de droit. Il serait à désirer qu'il pût aussi se répandre chez toutes les personnes instruites et capables de l'apprécier, car c'est un cours de droit véritable et pratique. M. Crémazie a réduit le prix de tout l'ouvrage de 30 à 20 schellings. Nous regrettons de n'être pas en état d'apprécier cette œuvre suffisamment n'ayant pas fait pour cela des études spéciales; mais ce que nous en ont dit des hommes compétens suffit pour nous convaincre que l'auteur a rendu un important service aux étudiants en droit et au pays en général en publiant le fruit de son long travail.

M^r. Dollard doit partir vendredi prochain, à bord du *Pocahontas*, pour la rivière du Loup, et de là se rendre par la voie de Madawaska au Nouveau-Brunswick.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

ROME.

—D'après une lettre particulière, le pape, dont l'afflictive sollicitude pour le bonheur de ses sujets, ne redoute ni les fatigues, ni le poids des années, a du partir de Rome le 1^{er} mai pour se rendre dans la délégation de Frosinone, par Valmontone, Anagni, Ferentino; de là Sa Sainteté se dirigera vers Terracine et reviendra à Rome par les Marais Pontins et le territoire de Velletri.

La seule annonce de ce voyage a excité le plus vif enthousiasme parmi les populations que le pape devait visiter. On faisait partout de grands prépa-

ratifs pour lui donner les plus éclatants témoignages de la joie que sa présence a fait porter dans tous les cœurs.

—Une lettre de Rome, nous apprend que le marquis et la marquise de Normanby sont dans la ville sainte depuis quelques semaines. Le noble lord a rendu plusieurs visites au Souverain Pontife, qui l'a accueilli avec la plus grande cordialité.

FRANCE.

—A Nantes, le 19 avril, un prêtre, allant porter le viatique à un malade s'est arrêté devant un des postes; les hommes de garde sont sortis, et, sur l'ordre de leur chef, ont mis un genou à terre; puis deux hommes du poste ont escorté le prêtre, comme cela se pratiquait avant la révolution de 1830.

—On sait que la frégate *l'Uranie*, partie le 4 mai de Toulon pour les îles Marquises, y transporte M^r. d'Amathia et ses zélés missionnaires. Une cérémonie pleine d'intérêt a précédé le départ du navire; le *Toulonnais* la raconte en ces termes :

“ Le mardi 2 mai, le pieux pontife, accompagné de M. Gourdouan, curé de l'église majeure Sainte-Marie, et de tous les missionnaires, s'est rendu, vers les dix heures du matin, à bord de *l'Uranie*. Un autel élégant avait été dressé sur le pont, sur lequel Sa Grandeur a célébré les saints mystères au bruit des fanfares et au son d'une musique religieuse; la bénédiction avec le Saint-Sacrement a eu lieu à l'issue de la messe. M^r. l'évêque d'Amathia était admirable d'expression religieuse dans ce moment solennel lorsque, tenant entre ses mains celui qui commande aux vents et aux tempêtes, il invoquait la bénédiction du Seigneur sur ses compagnons de voyage.

“ Au milieu de l'émotion générale, le curé de Sainte-Marie a adressé au digne prélat une pathétique allocution, où il a exprimé, avec beaucoup d'unction et de grâce, tant en son nom qu'au nom du clergé et des habitants de la ville, la profonde gratitude dont il était pénétré pour les fruits abondants que ce digne évêque missionnaire a obtenus pendant le séjour qu'il a fait à Toulon. M. le curé a formé les vœux les plus touchants pour le brave gouverneur, pour les officiers qui honorent si magnifiquement le nom français, pour tout l'équipage et pour tous les passagers destinés à concourir à cette belle mission.

“ Le prélat a remercié M. le curé de Notre-Dame, et, dans une réponse pleine de chaleur et de dignité, il a manifesté les espérances les plus consolantes qu'il a droit de former. En voyant les dispositions bienveillantes qui animent le digne gouverneur, et les officiers de la marine royale qui attirent par leur dévouement les regards de toute la France, il semblait qu'on lisait sur le visage de l'évêque : Ah ! c'est trop de consolation quand on doit partir. L'émotion était générale, et les larmes qui coulaient annonçaient combien elle était profonde.

“ M^r. d'Amathia a procédé à la bénédiction du navire : l'équipage a reçu cette bénédiction avec autant de reconnaissance que d'émotion.”

ANGLETERRE.

Conversions au Catholicisme.—Tandis que l'Angleterre revient d'une manière si merveilleuse à la foi de ses pères, l'Allemagne, fatiguée des extravagances de ses illuminés et des folies du Panthéisme, dépouille, comme un vêtement usé, ce protestantisme qui la menait au rationalisme, c'est-à-dire à l'Athéisme déguisé.—Dans le cours des dix dernières années un seul établissement religieux à Vienne, a instruit plus de cinq cents personnes éloignées du catholicisme, et dont la plupart, ont déjà fait leur abjuration. Dans ce nombre se trouvaient environ cent cinquante juifs. Dans la seule année 1840, cinq cent quarante huit personnes appartenant à différentes sectes, se sont converties dans l'étendue des états autrichiens, la Hongrie non comprise. En Hongrie les contradictions auxquelles la religion est exposée, n'empêchent pas qu'il n'y ait eu un grand nombre de conversions remarquables dans le cours de l'année dernière. Au nombre des convertis se trouvent plusieurs ministres protestants, des médecins, et des hommes distingués par leur savoir, entr'autres un juif de Bude, M. Maurice Ujhelyi, homme très érudit, et profondément instruit dans les langues orientales.

NOUVELLES POLITIQUES.

CANADA.

Exilés Canadiens.—On écrit de Rochester que le nouveau gouverneur du Canada, sir Charles Metcalfe, s'est converti à l'opinion qu'une amnistie totale en faveur des exilés canadiens était une mesure nécessaire, et qu'il a écrit dans ce sens au cabinet de Saint-James. La réponse sera reçue par l'un des prochains steamers, et on annonce que, si elle était négative, sir Charles Metcalfe a déclaré son intention d'user personnellement du droit de grâce en faveur des proscrits qui lui en feraient la demande.

—Le pyroscaphe *l'Unicorn* est parti ce matin pour Pictou avec les malles pour l'Angleterre. Les passagers à bord étaient John Thompson, écuyer, sa dame et deux de ses filles, E. B. Lindsay, Pierre Pelletier, R. Hamilton, écuyers, M. Weatherspoon, N. Bossé, écuyer, juge-commissaire, M. H. Voyer les docteurs Parent et Fargues, et J. G. Clapham, écuyer.

—Nous avons visité dernièrement l'atelier de M. Hardie, peintre d'enseignes et de voitures. On ne peut déployer plus de goût dans l'exécution des divers ouvrages qui sortent de cet atelier. Mais ce qui mérite le plus d'attention c'est une large bannière, peinte sur soie, pour une des sociétés de pompiers. Les dessins, la peinture et la dorure ont été exécutés par M. Olivier Rodier, dont le talent dans ce genre d'ouvrage peut rivaliser avec bien des maîtres. Cependant M. Rodier n'a jamais fait d'apprentissage. Il sa-